



Clémence Colin

Avocat Associé
ccolin@jpkarsenty.com

Langues

- Français
- Anglais
- Italien

Formation

- Master 2 Droit français / Droit italien – Spécialité Contentieux international – Université Paris Nanterre / Università di Bologna (Italie)
- Master 1 Droit français / Droit italien – Spécialité Droit des affaires – Université Paris Nanterre

Avocat au sein du Cabinet depuis 2011, Clémence Colin est devenue associée de JP Karsenty en 2017.

Clémence intervient en droit des affaires et son activité s'est, au fil des années, centrée sur le droit social, le droit des baux commerciaux et le droit des contrats. Elle assiste des clients français et étrangers intervenant dans des secteurs variés, en conseil et contentieux, en relation avec des experts, bailleurs institutionnels, médiateurs.

Sa formation de droit des affaires franco-italien lui a permis de développer une expérience dans l'accompagnement de groupes italiens dans les différents domaines du droit des affaires, notamment d'enseignes internationales représentant l'excellence italienne en France.

Clémence a publié des articles dans des revues juridiques italiennes et collabore avec des organisations patronales italiennes en vue de conseiller leurs adhérents qui souhaitent développer leur présence sur le marché français.